

Sophie de Grouchy, *Lettres sur la sympathie*, suivies de *Lettres d'amour à Mailla Garat*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, Cahiers Recherches et Théories n^o 23, coll. « Symbolique et idéologie », textes revus, présentés et annotés par Jean-Paul de Lagrave.

Véronique Pageau

Volume 21, numéro 1, printemps 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027268ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027268ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pageau, V. (1994). Compte rendu de [Sophie de Grouchy, *Lettres sur la sympathie*, suivies de *Lettres d'amour à Mailla Garat*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, Cahiers Recherches et Théories n^o 23, coll. « Symbolique et idéologie », textes revus, présentés et annotés par Jean-Paul de Lagrave.] *Philosophiques*, 21(1), 279–281. <https://doi.org/10.7202/027268ar>

Sophie de Grouchy, Lettres sur la sympathie, suivies de Lettres d'amour à Mailla Garat, Montréal, Presses de l'Université du Québec, Cahiers Recherches et Théories n° 23, coll. « Symbolique et idéologie », textes revus, présentés et annotés par Jean-Paul de Lagrave.

par **Véronique Pageau**

L'apport des femmes à l'histoire des idées est souvent passé sous silence. C'est pourquoi la réédition d'une partie de l'œuvre d'une philosophe des Lumières mérite notre attention. Les *Lettres sur la sympathie* se situent au cœur de la tourmente révolutionnaire et des débats philosophiques portant sur la sympathie, qui est un des thèmes majeurs du XVIII^e siècle.

Les huit *Lettres sur la sympathie* de Sophie de Grouchy se veulent une réplique amicale au livre de Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, qu'elle venait de traduire. Dans ce livre, Smith définit la sympathie comme étant l'intérêt que l'on porte à autrui et voit dans ce sentiment la rencontre entre l'intérêt et la vertu. La sympathie, selon lui, est ce par quoi l'intérêt commun touche la conscience morale individuelle.

Dans les trois premières lettres, Sophie de Grouchy remédie à ce qu'elle considère être une lacune du livre de Smith et expose les causes premières de la sympathie. Adeptes de l'introspection, c'est en elle-même qu'elle trouvera les réponses. Elle note d'abord que la sympathie se manifeste dans le sentiment heureux qu'est la bienveillance. Les sensations de douleur ou de plaisir sont à l'origine de la sympathie et ces sensations s'expriment autant au niveau physique que moral. C'est donc la sensibilité alliée à la réflexion et à l'imagination qui nous fera éprouver de la sympathie pour autrui. La cause première de la sympathie est la dépendance. Nous sommes spontanément portés à ressentir une plus vive sympathie pour les gens dont nous dépendons. « C'est auprès d'eux que la sympathie doit s'exercer et rejoindre ainsi l'humanité » (p. 26), la sympathie étant une composante essentielle du sentiment de l'humanité.

Une place spéciale est accordée à la morale destinée aux enfants. La marquise de Condorcet repense l'école en fonction de leurs besoins. Il faut cultiver en eux les sentiments doux et leur inculquer l'habitude de faire le bien.

Elle note le rapport, voire l'équilibre, entre douleur et jouissance, entre besoins moraux et physiques, entre malheur et vertu. Car la sympathie humaine est là pour contrecarrer les effets du mal.

Elle définit la notion de sympathie individuelle comme étant ce qui lie les hommes entre eux. L'estime en est à la base et c'est par ce sentiment que le cœur se développe. On peut constater par ailleurs que la sympathie individuelle est en quelque sorte le sentiment précurseur de l'amitié et de l'amour.

Elle commence sa quatrième lettre par une justification de sa position face à Smith. Tout en admettant que son entreprise est téméraire, elle déclare avec sagesse que « tous ceux qui réfléchissent peuvent prétendre au droit de discuter » (p. 67).

Elle relève les erreurs d'argumentation commises par Smith dans les chapitres portant sur la sympathie. Par exemple, son mauvais jugement sur le rapport entre peines physiques et morales, sur les ouvrages théâtraux portant

sur ce sujet, sur le courage dans la douleur, sur les jouissances de l'amour, sur la passion de l'amour.

Après quoi, elle élabore une réflexion sur le rire provoqué par le ridicule. Pour remonter aux causes premières, elle utilise l'empirisme de Locke. Le rire serait l'expression de ce qui nous affecte. Pour en juger, nous utilisons nos facultés. L'origine du plaisir d'exercer nos facultés se situe dans le perfectionnement de ces dernières et nous conduit à un sentiment de bien-être.

Ensuite, elle développe une théorie des communications de masse, conseillant de se méfier des hommes politiques puisqu'ils peuvent manipuler une foule. Elle tire la conclusion qu'être impressionnable est un défaut. Car la sympathie pour les passions des autres « est la cause de l'énergie des crimes et des vertus dans les tumultes populaires » (p. 78).

Sophie de Grouchy est une des rares personnes, avec son époux Condorcet, qui, au XVIII^e siècle même, a tenté une synthèse et une unification des œuvres philosophiques de Voltaire et Rousseau. Elle fait ressortir le beau côté de chaque œuvre pour, ensuite, noter leur défauts respectifs. Elle analyse leur éthique. Elle admire les propos de Rousseau sur la vertu et, chez Voltaire, son acharnement contre les préjugés religieux.

La cinquième lettre porte sur la notion de bienfaisance. Pour elle, il est primordial de revenir aux causes premières de nos idées morales car ce sont elles qui, en relation avec notre conscience, produisent les sentiments qui nous guident vers le bonheur. C'est la délivrance de l'idée de douleur qui nous procure une sensation agréable. Car, en plus de faire le bien, elle note qu'il existe un sentiment de satisfaction intérieure suite à une action qui a procuré du bonheur à autrui. La satisfaction et la terreur « composent les principes et le fondement de la morale du genre humain » (p. 86). Mais ces deux sentiments peuvent être modifiés par la réflexion et ceux qui ont appris, par elle, à s'élever à un autre niveau d'abstraction, n'arrêteront jamais d'augmenter et de généraliser leurs idées.

Sophie de Grouchy, à la sixième lettre, touche à la philosophie du droit : « L'approbation donnée par la raison à une action juste, doit être fondée sur l'idée de droit, c'est-à-dire d'une préférence commandée par la raison elle-même » (p. 95).

Elle définit ensuite le droit positif comme étant fondé sur la raison, pour la jouissance d'un bien terrestre. Par opposition, le droit négatif est fondé sur l'intérêt le plus raisonnable.

Il faut soumettre la sympathie à la raison pour juger du bien et du mal. Tandis que, pour juger du juste et de l'injuste, il faut se référer au droit. Être injuste, c'est priver quelqu'un de ses droits. C'est de l'idée de droit et de justice que découle celle de nos obligations. Par obligation, elle entend une action qui est exigée de nous, qui ne brime pas nos droits et qui est indépendante de notre volonté. Nos actions doivent être guidées par la raison et la justice, et nous en éprouverons un plaisir immédiat.

À la septième lettre, Sophie de Condorcet dénonce les défauts du système sociétal et, en particulier, des lois et des institutions. Elle voit quatre intérêts principaux qui sont des motifs pour l'être humain d'être injuste : la passion de l'amour, l'argent, l'ambition et la vanité. La société, basée sur des lois qui

favorisent l'inégalité, ne pourra régler ce problème puisqu'il l'engendre. Il faudrait donc édifier de bonnes lois raisonnables qui verraient à répartir équitablement les richesses. En brimant l'être humain pendant des siècles de ses droits naturels, il s'est formé des lois presque indestructibles que nous sommes incapables de juger et de rompre.

Mais elle ne se contente pas de relever les défauts de la société, elle a également proposé des solutions et des modifications à apporter. Ce sera le sujet de sa dernière lettre sur la sympathie dans laquelle elle constate qu'il faudrait une justice sensible qui réveille la conscience. Il faudrait que la crainte de la peine suffise à ne pas commettre de crimes. Idéalement, la société devrait conserver aux êtres humains leurs droits naturels pour qu'ils se respectent entre eux, ce qui mènerait au bonheur et assurerait la tranquillité de chaque citoyen. Car, si un homme est placé trop haut au-dessus d'un autre, il ne pourra l'apercevoir et dès lors le sentiment de l'humanité ne pourra habiter son cœur. L'être bienfaisant est bienveillant et indulgent et est attiré par les sentiments doux essentiels au bonheur.

On regrette seulement qu'Adam Smith n'ait pu répondre aux objections de Sophie de Grouchy car ses lettres se voulaient une discussion avec le philosophe anglais. L'impressionnant travail de recherche de monsieur de Lagrave (avec son importante introduction et ses nombreuses notes en bas de page) entreprend, en quelque sorte, cette discussion.

L'intérêt de cette édition, c'est qu'elle dégage, pour la première fois et deux siècles plus tard, les *Lettres sur la sympathie* de Sophie de Grouchy de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith. De plus, elle comporte une bio-bibliographie exhaustive et minutieuse de l'œuvre de Sophie de Grouchy qui fait ainsi figure de philosophe majeur à l'époque des Lumières. L'introduction est claire et met très bien en situation cette auteur.

Seule ombre à la présentation de monsieur de Lagrave, il ne commente que l'œuvre intellectuelle, c'est-à-dire ses livres, ses articles et ses traductions; mais il y a un oubli quasi total de son œuvre picturale. On aurait aimé un développement de ce côté puisque l'autoportrait de Sophie de Grouchy paraît en page couverture. N'oublions pas qu'elle a été l'élève de la théoricienne de l'art Elisabeth Vigée-Lebrun.

Pour la petite histoire, soulignons que la descendante de Sophie de Grouchy est la comtesse Anne de la Tour du Pin, qui a envoyé une lettre amicale de remerciement à Jean-Paul de Lagrave, l'éditeur de l'œuvre de son ancêtre.

Université du Québec à Montréal

